



## Retrait du SDRIF-E du tronçon Est du boulevard du Parisis

Madame la présidente de Région, Monsieur le vice-président en charge du SDRIF-E,

Notre fédération demande le retrait du SDRIF-E du tronçon Est du boulevard du Parisis (BIP Est), ainsi qu'une opposition et l'arrêt des financements de la Région à ce projet routier d'un autre âge qui n'apporte aucun bénéfice pour le territoire et aurait un grave impact sur la santé et les capacités d'apprentissage de 7 000 enfants dont les établissements sont situés le long du tracé. Les 30 établissements scolaires concernés sont déjà exposés à un dépassement des normes de l'OMS concernant la pollution atmosphérique (voir la carte de l'association Respire) et la pollution sonore (zone C du plan d'exposition au bruit de Roissy). Il ne serait pas admissible d'augmenter encore les impacts sur la santé et les apprentissages de ces élèves, pour la plupart issus de quartiers populaires.

La majorité des maires dont les communes seraient traversées par cette voie rapide sont opposés à ce projet (Groslay et Sarcelles), qui a été retoqué trois fois en justice et n'apporterait aucun bénéfice pour les habitants. Il engendrerait aussi une augmentation du trafic routier (via un trafic induit comme documenté par l'ADEME), associée à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

De plus, ce projet artificialiserait des terres agricoles (ferme Lemoine, jardins partagés à Sarcelles), véritable poumon de verdure au milieu d'une zone urbaine dense, nécessaire à la qualité de vie des habitants, à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité. Il viendrait aussi polluer le Petit-Rosne, un cours d'eau situé sur le tracé exact de la voie rapide. Or cette trame bleue fait l'objet d'un effort de préservation de la part de l'Institut Paris Région.

Nous plaçons pour la préservation des espaces naturels réservés pour la réalisation de l'avenue du Parisis, dans la continuité du formidable projet du "parc naturel urbain des Trois Vallées" porté par l'Institut Paris Région qui vise à qui vise à renforcer les trames vertes et bleues sur l'ensemble des vallées du Croult, du Petit-Rosne et de la Vieille-Mer. La région pourrait soutenir cette dynamique en portant un projet de territoire enthousiasmant et utile pour les habitants, le tourisme et l'écologie, qui engloberait les zones contiguës du parc naturel des Trois Vallées, de la Butte Pinson en cours de réhabilitation par l'institut Ile-de-France Nature, et des terrains réservés pour l'avenue du Parisis.

Pour évoquer ces sujets, nous sollicitons un rendez-vous auprès de M. Dugoin Clément qui rassemblerait les associations parties prenantes ainsi que l'Institut Paris Région et Ile-de-France Nature.

Luc Blanchard, coprésident de FNE Ile-de-France

**France Nature Environnement Ile-de-France**

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement  
2, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS  
01 45 82 42 34 - [secretariat@fne-idf.fr](mailto:secretariat@fne-idf.fr) - [fne-idf.fr](http://fne-idf.fr)